



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2022



ASSTAS

Association paritaire pour  
la santé et la sécurité du travail  
du secteur affaires sociales

ISBN : 978-2-89618-096-7

Design : acapelladesign.com

Photos en couverture :  
Jean-François Lemire,  
Hans Laurendeau -  
Shoot Studio

Impression : l'Empreinte

© asstsas 2023



**ASSTsas**

Association paritaire pour  
la santé et la sécurité du travail  
du secteur affaires sociales

Merci aux personnes suivantes  
pour leur participation à la page  
couverture : le CPE Les Casinours  
et Frédérique Chicoyne, responsable  
de l'alimentation ; le CISSS de la  
Montérégie-Est, Nathalie Charron,  
chef de service endoscopie et URDM,  
Stéphanie Girard et Lyne Lévesque,  
préposées en retraitement des  
dispositifs médicaux.

2	ASSTSAS
4	MOT DES COPRÉSIDENTES
5	MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
6	RAPPORT DU TRÉSORIER
7	FAITS SAILLANTS
8	SST DANS NOTRE SECTEUR
10	FORMATION
12	CLIENTÈLE DESSERVIE
13	AUTOFORMATION (E-LEARNING)
14	INFORMATION ET COMMUNICATIONS
19	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
24	SERVICE-CONSEIL
26	PARTENARIAT
27	EFFECTIFS
29	MEMBRES DE L'ASSTSAS

L'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS) est un organisme sans but lucratif. Depuis 1979, nous offrons nos services aux établissements publics et privés du secteur de la santé et des services sociaux incluant les groupes communautaires, les centres de la petite enfance et les garderies, les résidences pour personnes âgées, les cliniques médicales et dentaires et les services préhospitaliers, soit plus de

**27 000**  
établissements et  
**450 000**  
travailleurs et cadres

**être une  
référence**

en santé et en sécurité du travail (SST)  
reconnue pour son expertise et son innovation

**contribuer au  
développement**

d'une culture de prévention dans  
son secteur en favorisant la prise en  
charge durable et paritaire de la SST

# accroître

la présence de l'ASSTSAS auprès  
de toutes les parties prenantes

# promouvoir

la culture de prévention  
dans un cadre paritaire

# axer

les produits et services  
sur les besoins  
prioritaires en SST  
et offrir des  
solutions adaptées

# être

à la fine pointe de  
la prévention en SST

**Le paritarisme** guide toutes nos actions.  
Il implique la participation des employeurs, des  
travailleurs et de leurs associations à la réalisation  
de projets communs en prévention.

**Le partage** est ancré dans notre volonté de créer des  
relations où règnent l'équité et la confiance, des partenariats où  
les échanges se font en toute transparence en vue d'un transfert  
efficace des acquis et des compétences.

**L'excellence** se concrétise dans le  
souci de rigueur et l'approche globale au cœur  
de nos interventions et de nos publications.

**L'innovation** exprime notre esprit créatif et  
proactif, notre capacité à développer des produits et des  
services répondant aux besoins de la clientèle variée.

# MOT DES COPRÉSIDENTES

**Nous sommes fières de vous présenter le rapport annuel 2022 de l'ASSTSAS. Les activités réalisées au cours de l'année ont contribué à l'amélioration de la SST et au développement d'une culture de prévention dans notre secteur.**

Le conseil d'administration a travaillé en partenariat avec la direction de l'Association afin d'offrir des produits et des services adaptés aux besoins diversifiés de l'ensemble de notre clientèle. Les membres du conseil exercent un rôle de vigie et d'orientation auprès de l'Association. Un rôle qu'ils ont à cœur. Avec les différents comités, ils ont rempli avec diligence les mandats qui leur ont été confiés.

Nous tenons à remercier l'équipe de l'ASSTSAS pour son professionnalisme exemplaire et son engagement passionné auprès de la clientèle et des partenaires qui œuvrent en prévention. Une fois de plus, l'esprit de collaboration et l'expertise ont été au rendez-vous.

À titre de coprésidentes, nous tenons également à souligner l'engagement et la collaboration des membres du conseil d'administration, des associations patronales et syndicales du secteur. À cet égard, nous remercions chaleureusement Mona Landry, qui a été coprésidente patronale pendant six ans, soit de 2011 à 2014, puis de 2019 à 2022. Elle a quitté le conseil en décembre dernier.

Ensemble et de façon paritaire, nous participons à la croissance et au rayonnement de la prévention dans nos milieux de travail.



Patricia Lefebvre  
coprésidente patronale



Jennifer Genest  
coprésidente syndicale

# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Nous sommes actuellement témoins de plusieurs changements historiques dans notre société. La pandémie a grandement transformé nos milieux de travail. Elle a notamment propulsé le télétravail et les risques épidémiologiques à des niveaux que nous ne pensions pas atteindre avant bien des années.**

Ce nouveau contexte met en perspective un autre changement historique : la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST). Le paritarisme qu'elle met de l'avant en matière de prévention est au cœur de l'ADN de l'ASSTSAS. Nous ne pouvons donc que saluer cette modernisation, car elle adresse un message fort à tous les acteurs jouant un rôle en matière de santé et de bien-être au travail : la prévention passe par une organisation systématique et par la collaboration de tous.

Tous ces changements nous forcent à renouveler nos façons de faire, de collaborer et d'apprendre. Quel meilleur contexte peut-il y avoir pour innover, créer et bâtir? À l'ASSTSAS, nous saisissons cette opportunité avec la ferme volonté de contribuer aux solutions, à l'amélioration de la prise en charge durable et paritaire de la prévention. Notre objectif est clair : accompagner la clientèle, la guider et l'outiller pour qu'elle puisse remplir avec succès ses obligations en SST.

En 2022, cet accompagnement s'est notamment traduit en service-conseil et en formation. Comme en témoigne ce rapport, nos formations phares, les programmes Oméga et PDSP, sont toujours très demandées. Outre le volet formation, plusieurs publications, des activités en ligne et un colloque ont été réalisés pour informer la clientèle des tenants et des aboutissants de la LMRSST. Avec d'autres associations sectorielles paritaires (ASP) et en collaboration avec la CNESST, nous avons développé des outils de formation et d'information en ligne au sujet des nouveaux mécanismes de participation. Ce développement se poursuit en 2023.

Je tiens à remercier notre clientèle de la confiance accordée à l'ASSTSAS depuis près de 45 ans. Merci également à notre équipe. Ses compétences et son énergie se reflètent dans la qualité des productions de l'Association. De même, je tiens à exprimer ma gratitude envers les membres du conseil d'administration. Leur engagement contribue à faire de l'ASSTSAS un chef de file en SST.



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Pascal Tanguay'.

Pascal Tanguay  
directeur général

# RAPPORT DU TRÉSORIER

**Les résultats financiers de l'Association, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, ont fait l'objet d'une étude approfondie de la part de la direction et du conseil d'administration. Voici les principaux résultats.**

Les différents rapports ont été examinés par le comité de vérification des finances et d'évaluation des risques et présentés au conseil d'administration pour adoption. L'auditeur de la firme Poirier et Associés confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation de l'Association au 31 décembre 2022 et que l'audit a été effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Au terme de l'exercice 2022, l'ASSTSAS présente un surplus de 210 181 \$. Ses revenus totaux, 7 075 905 \$, proviennent principalement des cotisations versées par les employeurs du secteur et prélevées par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). La subvention versée par la CNESST, 6 150 000 \$, représente 86,9 % des revenus.

Les services de formation, les colloques, les publications et les autres revenus totalisent 732 905 \$, soit 10,4 % des revenus totaux. Les dépenses globales (traitements, fonctionnement et immobilisations) se chiffrent à 6 865 724 \$. Les salaires constituent 60 % des dépenses, pour un total de 4 117 484 \$. Le fonctionnement représente 36,7 % des dépenses, soit 2 521 214 \$, et les immobilisations s'élèvent à 227 026 \$, soit 3,3 %.

En fonction des règles budgétaires applicables aux associations sectorielles, un montant de 115 864 \$ sera retourné à la CNESST. Le taux de cotisation pour 2023 a été fixé à 0,022 \$ du 100 \$ de masse salariale assurable.

La gestion des finances de l'Association est faite avec toute la vigilance requise et le conseil d'administration s'assure que cette gestion demeure saine et équilibrée.



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Bazin'.

Jérôme Bazin  
trésorier



# FAITS SAILLANTS

## FORMATIONS

EN COMPARAISON AVEC 2021

**2798**  
participants

FORMATIONS

+16% de participants  
+2% de sessions

**54** titres de  
formation

**274**  
sessions  
de formation

DÉPLACEMENT  
DE PERSONNES,  
MANUTENTION  
ET POSTURES

+169% de participants

ACTIVITÉS DE  
PRÉVENTION

+30% de sessions

## SERVICE-CONSEIL

**220** mandats  
au total

**200** visites  
en établissements

**5742** heures  
d'intervention

**125** nouveaux  
mandats

EN COMPARAISON AVEC 2021

+240%  
de mandats en  
organisation de  
la prévention



## FORMATIONS EN TÊTE

PDSP MONITEURS ET  
ÉCOLES – MISE À NIVEAU  
795 participants

PDSP MONITEURS  
187 participants

COMMUNIQUER  
AVEC BIENVEILLANCE  
180 participants

OMÉGA –  
MISE À NIVEAU  
132 participants

SÉCURITÉ LORS DES  
TRAVAUX D'AMIANTE  
130 participants

## PORTRAIT GLOBAL DES LÉSIONS DU SECTEUR (CNESST 2020)

RÉPARTITION DES LÉSIONS (EN %) POUR LES PRINCIPAUX TITRES D'EMPLOI ŒUVRANT AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE

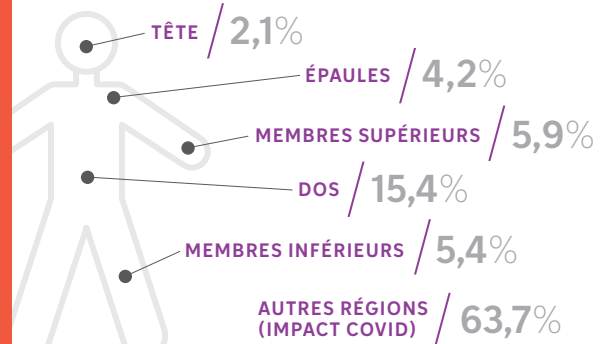
PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES / 34,5%  
INFIRMIÈRES / 15,7%  
INFIRMIÈRES AUXILIAIRES / 9,1%

PRINCIPALES LÉSIONS PAR GENRES (EN %)

SUBSTANCE OU ENVIRONNEMENT NOCIF (IMPACT COVID) / 58,7%  
CHUTE / 7,5% EFFORT EXCESSIF / 14,1%  
RÉACTION DU CORPS / 7,3%

LÉSIONS PAR RÉGIONS CORPORELLES (EN %)

N = 32 540



# SST DANS NOTRE SECTEUR

Les informations sur notre clientèle et sur les lésions professionnelles indemnisées proviennent des rapports annuels de la CNESST.

<b>DONNÉES SUR LA CLIENTÈLE - SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX</b>	<b>2019<sup>1</sup></b>	<b>2020<sup>2</sup></b>	<b>2021<sup>3</sup></b>
Établissements	26 928	26 968	27 337
Accidents acceptés	18 205	31 790	26 786
Maladies professionnelles indemnisées	91	122	102
Décès	2	7	7
Retraits préventifs et allaitements – programme <i>Pour une maternité sans danger</i>	14 944	17 689	16 892

<b>ACTIVITÉS DE LA CNESST DANS LE SECTEUR SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX</b>	<b>2019<sup>1</sup></b>	<b>2020<sup>2</sup></b>	<b>2021<sup>3</sup></b>
Visites	1 409	1 391	1 301
Dérogations	1 916	1 471	1 710
Constats d'infraction	31	16	40

<sup>1</sup> Source : CNESST. Statistiques annuelles 2019 (p. 131-142).  
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc200-1046.web.pdf>

<sup>2</sup> Source : CNESST. Statistiques annuelles 2020 (p. 116-125).  
[https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc200-1046.web\\_0.pdf](https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/dc200-1046.web_0.pdf)

<sup>3</sup> Source : CNESST. Statistiques annuelles 2020 - version finale (p. 116-129).  
[https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/statistiques-annuelles\\_0.pdf](https://www.cnesst.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/statistiques-annuelles_0.pdf)



<b>DONNÉES EN SST SELON LE TYPE D'ÉTABLISSEMENTS<sup>1</sup> - 2020</b>		<b>NOMBRE DE LÉSIONS<sup>2</sup></b>	<b>NOMBRE DE JOURS IRR<sup>3</sup></b>	<b>INDICE DE GRAVITÉ<sup>4</sup></b>
<b>54420</b>	Épicerie, boucherie, poissonnerie, commerce de fruits et légumes	13	1 340	103,1
<b>58040</b>	Services de l'administration provinciale non autrement spécifiés dans les autres unités	0	0	-
<b>59020</b>	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés, CH de soins psychiatriques, CLSC, centre de réadaptation en déficience physique	14 612	725 984	49,7
<b>59030</b>	Centre d'hébergement et de soins de longue durée	11 537	557 144	48,3
<b>59040</b>	Résidence pour personnes âgées offrant de l'aide personnelle, service d'aide personnelle, location de services de préposées aux bénéficiaires	2 125	177 065	83,3
<b>59050</b>	Maison d'hébergement pour les personnes en difficulté, centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation, centre de réadaptation pour les mères en difficulté d'adaptation	496	45 517	91,8
<b>59060</b>	Service d'ambulance	555	35 611	64,2
<b>59070</b>	Pratique de la médecine, service de traitements physiques, d'optométrie et d'opticiens	274	24 645	89,9
<b>59080</b>	Pratique de la médecine dentaire, pratique de la médecine vétérinaire	102	16 200	158,8
<b>59090</b>	Centre de la petite enfance, garderie, jardin d'enfants	1 299	132 639	102,1
<b>59100</b>	Entreprise d'économie sociale en aide domestique	271	39 226	144,7
<b>59110</b>	Centre d'aide pour les personnes en difficulté, centre d'aide pour les familles	174	20 729	119,1
<b>59130</b>	Hébergement en centre de réadaptation pour personnes alcooliques, toxicomanes ou présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant	405	22 933	56,6
<b>59140</b>	Centre de réadaptation pour les personnes alcooliques, toxicomanes ou présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant	260	18 272	70,3
<b>59150</b>	Résidence pour personnes âgées n'offrant pas d'aide personnelle	170	11 580	68,1
<b>61110</b>	Maison d'hébergement pour les membres de communautés religieuses ou pour les prêtres séculiers	233	16 732	71,8
<b>67100</b>	Association d'entreprises, organisation syndicale, location de services de travailleurs de bureau	7	1 506	215,1
<b>68020</b>	Cafétéria, service de traiteurs, cantine mobile, exploitation de machines distributrices	7	1 594	227,7
<b>TOTAL</b>		<b>32 540</b>	<b>1 848 717</b>	<b>56,8</b>

<sup>1</sup> Classification CNESST basée sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

<sup>2</sup> Lésions indemnisées par la CNESST

<sup>3</sup> Indemnités de remplacement de revenu (IRR)

<sup>4</sup> Indice de gravité (moyenne de jours indemnisés) par lésion

# FORMATION

L'ASSTSAS a diffusé 274 sessions et formé 2798 participants. Les formations sont regroupées sous trois volets : les activités de prévention, le déplacement des personnes et la manutention, la prévention de la violence.

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION	DURÉE (JOURS)	SESSIONS	PARTICIPANTS
Atelier sur la santé psychologique	0,25	1	50
Les bases essentielles d'un préventionniste	3,5	1	35
Cadenassage	0,5	1	7
Communiquer avec bienveillance	0,5	10	180
Comprendre et prévenir les risques électriques	0,5	1	16
Enquête et analyse d'un événement accidentel	1	3	23
Entretien ménager sécuritaire à domicile *	4,5	2	12
Ergo-coach en laboratoire	2	1	8
Ergo-coach en laboratoire - Présentation	0,25	1	6
Ergonomie du bureau	2	3	23
Espace clos	0,5	1	9
Hygiène et salubrité	1	2	26
Hygiène et salubrité (Formateur) *	1	2	7
Hygiène et salubrité (Supervision) *	1	3	6
Inspection préventive	1	4	25
Méthodes travail - Éducatrices	1	4	48
Plateforme élévatrice automotrice à ciseaux	0,5	3	39
Protection respiratoire - Ajusteur APR N95	0,5	44	236
Protection respiratoire - Biologiques	0,5	1	10
Protection respiratoire - Biologiques*	1	4	25
Protection respiratoire - Chimiques	1	1	4
Santé psychologique	1	4	27
Santé psychologique	0,5	1	30
Sécurité lors des travaux d'amiante	0,5	12	130
SIMDUT 2015	0,5	4	28
Transpalette électrique	0,5	8	71
<b>TOTAL</b>		<b>122</b>	<b>1081</b>

\* Formation de formateurs    APR - Appareil de protection respiratoire

DÉPLACEMENT DES PERSONNES ET MANUTENTION	DURÉE (JOURS)	SESSIONS	PARTICIPANTS
Écho - Sondez votre corps (pratique)	0,3	4	13
Écho - Sondez votre corps (théorique)	0,3	2	13
Manutention de charges (Moniteur) *	1,5	1	2
Manutention de charges (Supervision) *	0,5	1	2
PDSB - Enfants	2	1	8
PDSP écoles - Examen de reprise *	0,3	1	1
PDSP écoles - Mise à niveau *	1	14	308
PDSP écoles (Moniteurs-Enseignants) *	4	8	66
PDSP moniteurs *	5	24	187
PDSP moniteurs - Examen de reprise *	0,3	2	4
PDSP moniteurs - Mise à niveau *	1	17	487
PDSP moniteurs - Révision *	0,5	4	6
PDSP moniteurs - TAP *	5	1	8
PDSP prévention	1	1	8
<b>TOTAL</b>		<b>81</b>	<b>1113</b>

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE	DURÉE (JOURS)	SESSIONS	PARTICIPANTS
Approche relationnelle de soins	2,5	4	26
Approche relationnelle de soins (SFR) *	0,5	1	5
Approche relationnelle de soins *	3,5	12	61
Autres (Violence)	0,25	22	122
Civilité au travail	0,25	1	25
Civilité au travail (Virtuel)	0,15	1	20
Consolidation des techniques physiques *	1	2	22
Gestion préventive des CAP	0,5	8	74
Oméga - Jour 1 - Agir en prévention	1	3	46
Oméga - Jour 2 - Assurer sa protection	1	2	36
Oméga - Mise à niveau *	3	4	132
Oméga (Suivi coaching) *	1	3	3
Oméga (Supervision) *	4	6	12
Programme de formation Oméga *	15	2	20
<b>TOTAL</b>		<b>71</b>	<b>604</b>

\* Formation de formateurs CAP - Comportements agressifs et perturbateurs SFR - Suivi de formateurs et réaccréditation  
PDSB - Principes pour le déplacement sécuritaire de bénéficiaires PDSP - Principes pour le déplacement sécuritaire de personnes



# CLIENTÈLE DESSERVIE

Des clients de tous les milieux assistent à nos formations. Cette année, nous avons formé des travailleurs de 451 établissements durant les 274 sessions de formation que nous avons offertes.

## ÉTABLISSEMENTS INSCRITS AUX FORMATIONS

Services ambulanciers	3
Services de garde	4
Universités	5
Relayeurs	8
Ressources communautaires	19
EÉSAD	29
Cégeps	31
Hors secteur	31
Établissements publics du RSSS	32
CHSLD non regroupés	35
Autres cotisants	37
Centres de services scolaires	75
RPA/RI	142

TOTAL

451

CHSLD – Centres d’hébergement et de soins de longue durée  
EÉSAD – Entreprises d’économie sociale en aide à domicile  
RPA – Résidences privées pour aînés  
RI – Ressources intermédiaires d’hébergement  
RSSS – Réseau de la santé et des services sociaux



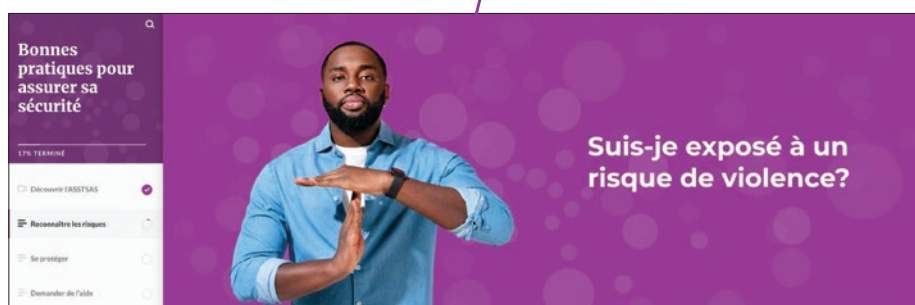
# AUTOFORMATION (E-LEARNING)

Afin d'améliorer l'accessibilité, de moderniser certaines de ses formations et d'augmenter son offre de service, l'ASSTSAS propose des capsules d'autoformation disponibles en ligne.

## PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

BONNES PRATIQUES POUR ASSURER SA SÉCURITÉ

824 attestations



## VOLET THÉORIQUE DE LA FORMATION PDSP

D'une durée de 3 heures, cet apprentissage en ligne constitue la porte d'entrée de tout le programme de formation PDSP.

**9322**  
PERSONNES  
ONT COMPLÉTÉ  
LA FORMATION

**5 097** sur l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) provincial du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et **4 225** sur notre portail [ensembleenprevention.ca](https://ensembleenprevention.ca)

TOTAL D'HEURES

**27 966**



# INFORMATION ET COMMUNICATIONS

L'ASSTSAS publie régulièrement des revues, des infolettres et de multiples documents qui sont transmis aux employeurs et aux travailleurs du secteur. Par nos publications, nous visons le partage de l'information de pointe en prévention au profit des milieux de travail.

## PUBLICATIONS

Revue *OP (Objectif prévention)*

Publication de 4 numéros à

un tirage moyen de 16 750 exemplaires

Distribution gratuite sur abonnement  
aux établissements du réseau des affaires sociales  
et chez les partenaires

Revue *Sans pépins*

Publication de 3 numéros à

un tirage moyen de 14 567 exemplaires

Distribution gratuite aux centres de la petite enfance,  
aux garderies privées, aux services de garde en milieu  
familial cotisant à la CNESST et chez les partenaires





## SITE INTERNET

135 633 / utilisateurs

94 400 / téléchargements  
de nos publications

Taux de rebond  
stable moyen de / 46,96 %



## RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook



1900 abonnés / 283 publications

Taux d'engagement moyen 4,31%

Campagne vidéo ciblée - Vaccination  
contre la grippe : 70 208 impressions

Twitter



642 abonnés

140 publications

Taux d'engagement  
moyen 2,32 %

LinkedIn



1630 abonnés

214 publications

Taux d'engagement  
moyen 5,57 %

## INFOLETTRE ASSTSAS INFOS

4 / éditions générales

MOY. DE 9330 ABONNÉS

TAUX MOYEN D'OUVERTURE : 39,23 %

7 / éditions pour  
les services de garde  
éducatifs

MOY. DE 1120 ABONNÉS

TAUX MOYEN D'OUVERTURE : 42,29 %

9 / éditions spéciales

MOY. DE 15 250 ABONNÉS

TAUX MOYEN D'OUVERTURE : 43,81%



## CENTRE DE RÉFÉRENCE ET VEILLE INFORMATIONNELLE

10 / bulletins  
de veille

1205 / billets  
sur le blogue  
de veille



24 112 / visiteurs  
ont consulté près  
de 675 700 pages

245 / demandes  
d'information et  
de documentation

## ÉVÉNEMENTIEL

L'année 2022 marque le retour des événements en présentiel. L'ASSTSAS a donc remis au calendrier son colloque annuel ainsi que ses présences dans les événements du secteur, en plus du colloque sur le stress post-traumatique organisé en partenariat avec l'APSAM.

COLLOQUE  
ENSEMBLE EN  
PRÉVENTION

433 participants

194 en présence  
237 en virtuel  
93% de satisfaction

+ LA VEILLE

Table ronde sur les préventionnistes de demain  
Cocktail réseautage

COLLOQUE  
STRESS POST-  
TRAUMATIQUE

554 participants

252 en présence  
302 en virtuel  
96,6% de satisfaction

ÉVÉNEMENTS  
DU SECTEUR

Participation à 11 congrès / colloques

Journées scientifiques de l'AIPi, congrès de l'AQPS, congrès du SQEES, congrès de l'ACCPE, congrès de l'ARIHQ, congrès de l'Ordre des podiatres du Québec, colloque *Pour le mieux-être des aînés*, colloque de l'OHDQ, Grand rendez-vous de la CNESTT, congrès de l'OPTMQ, colloque de l'OIIQ



Série d'activités favorisant les échanges et le codéveloppement d'expertises avec nos clients.



39 sessions / 936 participants

#### LES FACTEURS PSYCHOSOCIAUX DU TRAVAIL

- Choisir la reconnaissance pour accroître le bien-être de tous et de chacun / 59 participants
- La charge de travail / 54 participants
- Comment favoriser l'autonomie décisionnelle ? / 41 participants
- L'information et la communication / 38 participants

#### LES OUTILS DE L'APPROCHE RELATIONNELLE DE SOINS

- L'acte gratuit / 15 participants
- La capture sensorielle / 25 participants
- La prise de rendez-vous / 17 participants
- L'acte gratuit / 18 participants

#### PRINCIPES POUR LE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DE PERSONNES (PDSP)

- Questions et réponses PDSP (9 sessions) / 90 participants
- Questions et réponses PDSP écoles (2 sessions) / 74 participants
- Principes for safe person handling and mobility: the PDSP program / 4 participants

#### RÉGIME INTÉRIMAIRE DE LA LMRSSST

- La LMRSSST dans le RSSS : échanges sur les enjeux ! / 39 participants
- Régime intérimaire de la LMRSSST - Où en êtes-vous ? / 47 participants
- Le comité de santé et de sécurité (CSS) - Composition et fonctions / 38 participants
- Le représentant en santé et en sécurité - Désignation et rôle / 47 participants
- Identification et analyse de risques / 40 participants
- L'inspection préventive / 51 participants

#### HORS-SÉRIE

- Composer avec la cyberviolence au travail / 17 participants
- Services de garde - Obligations en prévention du harcèlement psychologique et de la violence conjugale en milieu de travail / 8 participants
- Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux / 13 participants
- Quelles sont vos préoccupations sur le SIMDUT ? / 41 participants
- Préoccupations et partages au sujet du SIMDUT / 15 participants
- Expositions accidentelles au sang, expériences vécues et bonnes pratiques / 41 participants
- Intégration des nouveaux préventionnistes / 7 participants
- Cadenassage / 3 participants
- Prendre soin de sa santé psychologique et de celle des autres dans un contexte de pandémie qui perdure / 16 participants
- Le harcèlement psychologique et ses répercussions sur la santé / 14 participants
- Facteurs de risques psychosociaux (RPS) en soins à domicile / 31 participants
- Le soutien des autres favorise-t-il votre santé psychologique ? / 25 participants
- Prévenir les blessures en services de garde lors du changement de couches / 8 participants

**21** sessions / **1272** connexions

- **Bonnes pratiques en SST - Médicaments dangereux en clinique** / 128 participants
- **Carrefour de la prévention organisationnelle : un nouvel outil de l'INSPQ** / 38 participants
- **CHSLD - Milieu de travail, milieu de vie, milieu de soins. Comment favoriser la santé durable des travailleurs, des résidents et de leurs proches** / 7 participants
- **Comment identifier vos risques en services de garde ?** / 38 participants
- **Comment reconnaître vos risques psychosociaux en services de garde ?** / 32 participants
- **Développer ses habiletés pour jouer de nouveaux rôles en SST en services de garde** / 13 participants
- **Éducatrices 2.0 - Trucs et astuces, comment garder son corps en forme, au travail !** / 108 participants
- **La loi se modernise : connaissez-vous vos nouvelles obligations en prévention en services de garde ?** / 18 participants
- **La prévention de la violence conjugale en milieu de travail, une nouveauté de la LMRSS** / 19 participants
- **La reconnaissance au travail, un facteur de protection à notre portée** / 51 participants
- **LMRSS : nouvelles obligations légales pour le RSSS** / 69 participants
- **Modernisation du régime de santé et de sécurité du travail : quels impacts pour vos milieux de travail ? (2 sessions)** / 113 participants
- **N95 Medicom** / 62 participants
- **Nouvelles obligations en SST pour les services de garde : comment s'y conformer ?** / 24 participants
- **Obligations en prévention du harcèlement psychologique et de la violence conjugale en milieu de travail (2 sessions)** / 71 participants
- **Port du N95 dans les RPA - RQRA/ASSTSAS** / 192 participants
- **Prévenir les expositions accidentelles au sang : survol des dernières données cumulées au Québec** / 73 participants
- **Prévenir les RPS en télétravail** / 71 participants
- **Quels risques psychosociaux pour les gestionnaires du RSSS avant, pendant et après la pandémie ?** / 145 participants



Notre équipe met régulièrement à jour nos publications, nos produits et nos services. En collaboration avec des partenaires et des établissements, l'ASSTSAS développe de nouveaux contenus de formation et d'information, en fonction des besoins de la clientèle.

## PRÉVENTION DES TMS, DÉPLACEMENT DE PERSONNES, MANUTENTION ET POSTURES

### PDSP

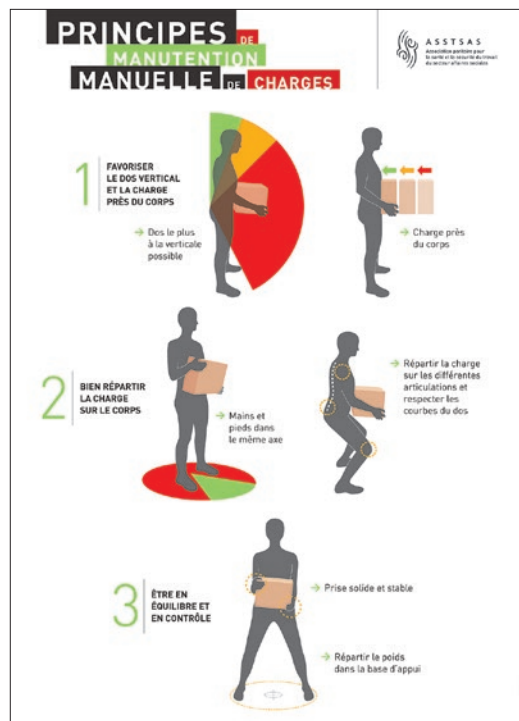
- Traduction des cahiers du participant et du moniteur ainsi que de la formation en ligne
- Création des formations PDSP prévention et gestion
- Amorçage de la refonte pour les techniciens ambulanciers paramédics
- Animation de plusieurs webconférences *Questions et réponses PDSP*

### Prévention des TMS

- Production d'une brochure *Utilisation de l'ordinateur portable au domicile des personnes*
- Rédaction d'un guide de prévention *Les troubles musculosquelettiques liés au déplacement de personnes – Éléments essentiels d'une démarche de prévention*
- Test d'une formation pour la prévention des TMS chez le personnel des centres de prélèvement

### Manutention de charges

- Révision de la formation de formateurs



### Continuum de formation en prévention de la violence

- Production d'un dossier thématique dans OP pour expliquer la refonte du programme
- Mise à jour des cahiers du participant Oméga
- Offre d'une journée complémentaire de formation (facultative) sur les techniques physiques
- Révision du questionnaire d'entrevue pour la sélection des candidats formateurs
- Tests de formation jours 1 et 2 en services de garde

### Sensibilisation à la prévention de la violence

- Mise en ligne, sur le site Internet, de la formation *Bonnes pratiques pour assurer sa sécurité*

### Approche relationnelle de soins (ARS)

- Animations de midis-causeries sur différents thèmes de l'ARS
- Sondage pour connaître les conditions terrain de formation rencontrées par les formateurs



DOSSIER

## LA PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

Parmi tous les risques présents dans les milieux de travail de notre secteur, la violence exige une attention particulière et des actions collectives. En santé et en sécurité du travail (SST), prévenir les agressions s'impose comme un défi de taille, parfois mal compris. Généralement, la violence en provenance de la clientèle est vue sous un angle clinique et elle est attribuée à des problèmes de santé ou psychosociaux. Cela dit, il est possible de la prendre en charge à l'aide de stratégies de prévention qui dépassent les plans de traitement ou d'intervention. Ce dossier fournit des repères et des lignes directrices pour mener à bien une réflexion sur la prévention de la violence, un des axes principaux de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* et du *Plan d'action national*.



Rachel Dupuis  
rdupuis@asstsas.qc.ca

José Lamoureux  
jlamoureux@asstsas.qc.ca

Julie Bastien  
jbastien@asstsas.qc.ca

OP VOL. 45 N° 3 2022 | 14



## Loi modernisant le régime de SST (LMRSST)

- Production de fiches (CSS, calendrier du régime, agent de liaison et représentant en SST, approche multiétablissements)
- Production d'une fiche sur l'identification et l'analyse des risques
- Animation de nombreux webinaires et midis-causeries sur la LMRSST
- Collaboration des différentes associations sectorielles paritaires (ASP) pour la création d'une formation destinée aux membres des CSS
- Mise à jour régulière du site Web pour soutenir la clientèle

**Comité de santé et de sécurité**

La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) introduit des mécanismes de participation des travailleurs dans l'ensemble des établissements du Québec. En date du 6 avril 2022, toutes les organisations qui comptent 20 travailleurs et plus doivent mettre en place un comité de santé et de sécurité (CSS). Ce n'est pas un choix, c'est une obligation.

**À quoi sert un CSS ?**  
Le CSS est un mécanisme interne et paritaire de prévention. Il a pour objectif de faire participer tous les travailleurs à la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail.

**Quelles sont ses fonctions ?**  
**AU COURS DU RÉGIME INTÉRMÉAIRE**

- Participer à l'identification et à l'analyse des risques
- Faire des recommandations à l'employeur

**À LA FIN DU RÉGIME INTÉRMÉAIRE**  
Lorsque le Règlement sur les mécanismes de prévention de la CNESTST entrera en vigueur (au plus tard le 6 octobre 2025), les fonctions du CSS seront bonifiées.

**Qui sont les membres du CSS ?**

- Un ou des représentants de l'employeur. Le comité est plus efficace s'il a l'appui de la haute direction.
- Un ou des représentants des travailleurs. Si possible, choisir un membre représentatif de chaque secteur ou département de l'organisation.

**Quelles sont les qualités essentielles pour participer ?**

- Être intéressé par la SST
- Faire preuve d'ouverture d'esprit
- Avoir une attitude positive
- Être capable de travailler en équipe
- Savoir faire des compromis
- Faire preuve de jugement

**Combien de rencontres doit-on planifier minimalement ?**  
Le nombre annuel de rencontres doit être déterminé par l'employeur selon la LMRSST. S'il n'y a pas entente, la loi prévoit une rencontre obligatoire tous les 3 mois.

**Combien d'heures sont prévues pour les fonctions du CSS ?**  
Les représentants des travailleurs sont réputés être au travail lorsqu'ils participent aux rencontres et aux travaux du CSS. Les membres doivent toutefois informer leur supérieur immédiat lorsqu'ils doivent s'absenter de leur travail pour participer à une rencontre ou exécuter une tâche liée au CSS.



**Identification et analyse des risques**

→ DÉMARCHE SIMPLIFIÉE

L'identification permet de faire le portrait de l'ensemble des risques en santé et en sécurité du travail (SST) présents dans une organisation, tandis que l'analyse sert à prioriser les actions préventives. Cette démarche indique où investir les ressources, tout en contribuant à une culture de prévention en SST.

**Prérequis**

L'engagement et le soutien de la direction sont des prérequis à la démarche. C'est elle qui assigne les effectifs, octroie les budgets nécessaires et valorise la SST. Par ses actions, la direction démontre que la prévention des accidents du travail fait partie intégrante de la gestion. Ce positionnement peut influencer positivement sur la participation du personnel à la prévention.

Le comité de santé et de sécurité (CSS), le représentant en santé et en sécurité (RSS) ou l'agent de liaison en santé et sécurité (ALSS) jouent des rôles clés dans cette démarche. Ayant la meilleure connaissance de leurs tâches, les travailleurs doivent aussi être impliqués. La réussite d'une telle démarche repose sur la collaboration de tous.

**Préparation**

Pour faciliter l'identification des risques, il faut procéder par titre d'emploi, par lieu ou par tâche. Il est aussi possible de créer des regroupements selon la taille de l'organisation. L'important est de s'assurer que les risques sont similaires à l'intérieur de chaque regroupement et qu'ils couvrent l'ensemble des travailleurs ainsi que la totalité de leurs tâches, sans oublier les tâches occasionnelles.

GESTION PRÉVENTION – IDENTIFICATION ET ANALYSE DES RISQUES – ASSTAS.GC.CA – AG07 2022

**L'approche multiétablissements**

La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) introduit de nouveaux mécanismes pour la prise en charge de la prévention dans tous les établissements du Québec. Pour certains employeurs, la mise en place de ces mécanismes peut se réaliser par l'approche multiétablissements.

Durant le régime intermédiaire, les employeurs qui possèdent plusieurs établissements peuvent élaborer et implémenter les éléments de prévention et de participation pour une partie ou pour la totalité de leurs établissements. Toutefois, cette approche pour être utilisée uniquement si les deux conditions suivantes sont respectées :

- Il doit y avoir 20 travailleurs ou plus par établissement
- Les activités doivent être de même nature dans l'ensemble des établissements

Le représentant en santé et en sécurité (RSS) et les membres du CSS doivent être en mesure de se déplacer et d'exercer ses fonctions dans tous les établissements de regroupement.

**Des questions pour vous guider**  
Avant de regrouper des établissements, répondez aux questions suivantes :

- Combien d'établissements pouvez-vous regrouper ? Il est important de connaître le nombre d'établissements pouvant être regroupés en fonction de la fiche pour le RSS et le CSS.
- Combien de travailleurs y a-t-il dans chaque établissement ? Cela vous permet d'évaluer les établissements de moins de 20 travailleurs ne sont pas éligibles à l'application de l'approche par multiétablissements.
- Y a-t-il un ou des établissements plus éloignés que d'autres ? Idéalement, le RSS ou les membres du CSS peuvent se rendre facilement dans tous les établissements regroupés. Si un ou plusieurs établissements se trouvent à un grand écart de la pertinence de les regrouper dans le regroupement, il n'est pas recommandé.

ENTRE LIENNET - APPROCHE MULTIÉTABLISSEMENTS - ASSTAS.GC.CA - AG07 2022

**Agent de liaison en santé et en sécurité**

La Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) introduit des mécanismes de participation des travailleurs dans l'ensemble des établissements du Québec. À compter du 6 avril 2022, pour les organisations qui comptent moins de 20 travailleurs, un agent de liaison en santé et en sécurité (ALSS) doit être nommé.

**Qui peut devenir ALSS ?**

- Un travailleur occupant un emploi à temps plein, à temps partiel ou intermittent dans l'établissement.
- Un travailleur désigné par les associations sectorielles ou les travailleurs non représentés de l'établissement.

**L'agent en action (un exemple)**  
Jean-Paul est employé aux bénéficiaires et ALSS. Une collègue lui raconte qu'elle a été blessée à son arrivée, en marchant dans un couloir jusqu'à la suite d'un mal de dos. Après avoir parlé au chef d'équipe, Jean-Paul a demandé de son travail pour aller constater l'état de l'établissement. Il réalise une grande tâche dans le couloir, il s'assure que tout est en ordre et le rapporte à son gestionnaire afin de corriger la situation.

**Qui peut devenir ALSS ?**

- Faciliter la communication en SST entre l'employeur et les travailleurs.
- Faire des recommandations écrites sur l'identification des risques.
- Porter plainte auprès de la CNESTST, si nécessaire. Dès le régime intermédiaire, l'ALSS peut s'absenter le temps nécessaire de son emploi régulier afin d'exercer ses fonctions, à la condition d'avoir son supérieur immédiat ou son employeur.

**À LA FIN DU RÉGIME INTÉRMÉAIRE**  
Lorsque le Règlement sur les mécanismes de prévention de la CNESTST entrera en vigueur (au plus tard le 6 octobre 2025), une nouvelle fonction s'ajoutera :

- Collaborer à l'élaboration et à la mise en application du plan d'action en prévention par écrit des recommandations à l'employeur.

L'ALSS devra participer à une formation en SST, dont le contenu et la durée seront déterminés par le Règlement.

**Le personnel qui occupe la fonction d'agent de liaison en santé et en sécurité est protégé par la Loi sur la santé et la sécurité du travail.** Ainsi, l'employeur ne peut le sanctionner, le suspendre ou le déloger de son poste pour le motif qu'il a exercé ses fonctions. L'employeur ne peut exiger à son endroit des mesures disciplinaires ou des représailles ou lui imposer toute autre sanction pour le même motif.

ENTRE LIENNET - AGENT DE LIEN EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ - ASSTAS.GC.CA - AG07 2022

## Santé psychologique

- Participation à une communauté de pratique
- Participation à des groupes de codéveloppement
- Participation à des projets de recherche
- Élaboration en cours d'une formation en ligne sur la prévention du harcèlement psychologique et l'incivilité
- Mise à jour du dossier Web sur le stress post-traumatique et production d'affiches
- Enregistrement d'une webconférence sur la prévention des risques psychosociaux en télétravail





## Les bases essentielles d'un préventionniste

- Augmentation de la taille des groupes de formation pour répondre aux besoins

## Sécurité lors des travaux d'amiante

- Création d'une application pour l'aide à la décision en fonction du niveau de risque

## Service alimentaire

- Élaboration et enregistrement d'une capsule de formation – *Services alimentaires sécuritaires*

## Protection respiratoire et prévention des infections

- Intégration du logiciel GES (gestionnaire des expositions accidentelles au sang) dans le logiciel SIFARH du MSSS et animation d'un webinaire d'information
- Collaboration à la campagne de vaccination contre la grippe (production d'affiches, mise à jour de la fiche technique, production d'une capsule vidéo de sensibilisation pour la campagne)
- Production d'une nouvelle affiche pour la promotion de la vaccination contre la COVID-19

## Manipulation sécuritaire des médicaments dangereux

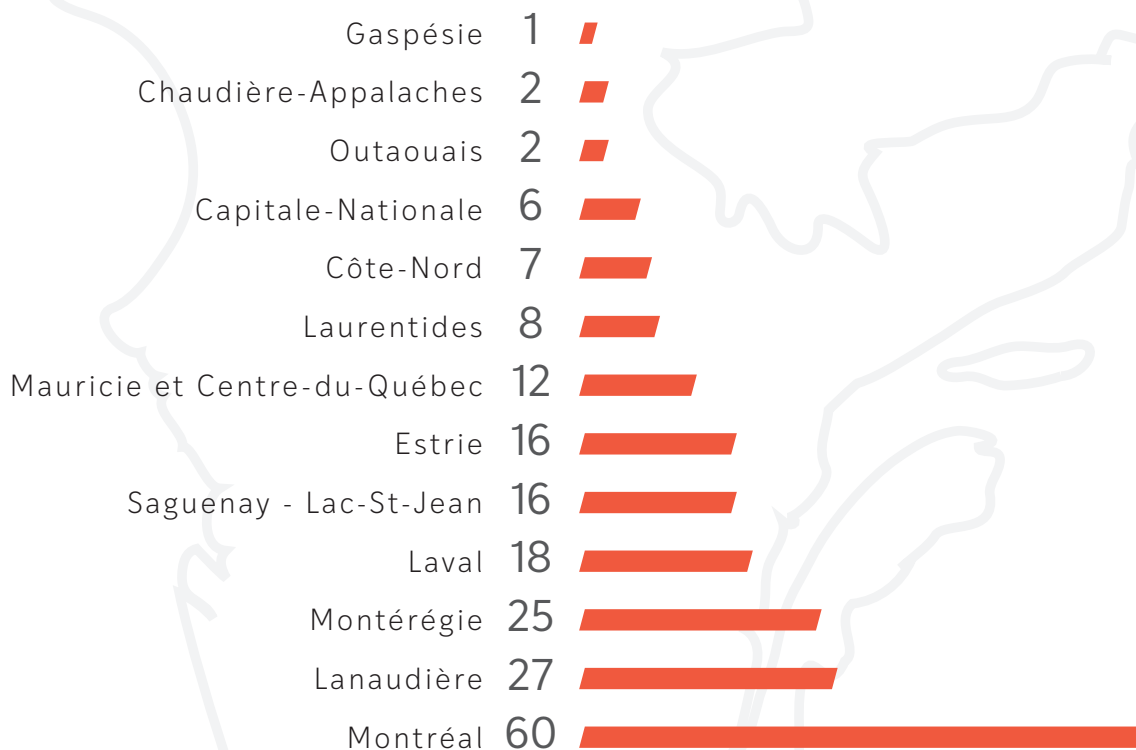
- Traduction du guide de prévention en cours
- Participation à une communauté de pratique



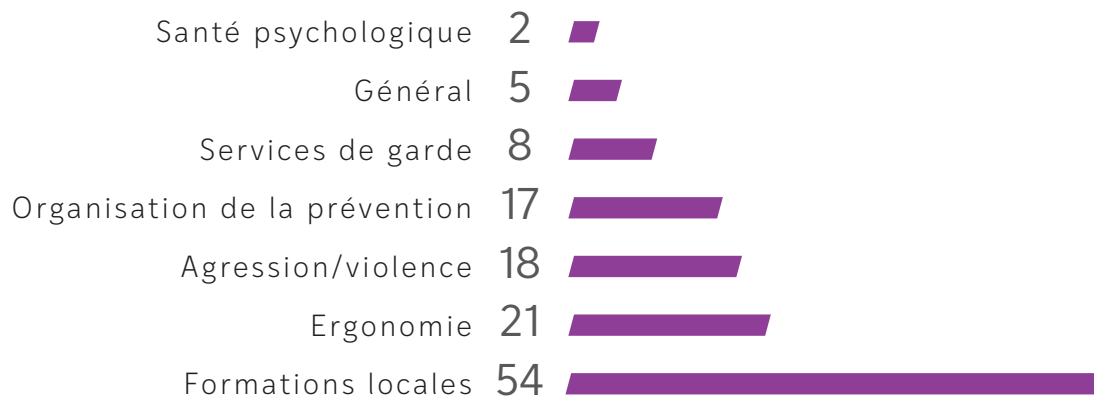
L'ASSTSAS a réalisé 220 mandats, dont 125 nouveaux, auprès de 451 milieux de travail à la suite de demandes de la clientèle.

Spécifions qu'une demande peut occasionner plusieurs visites et mener au développement de nombreux projets. En 2022, notre équipe a effectué 200 visites dans les établissements.

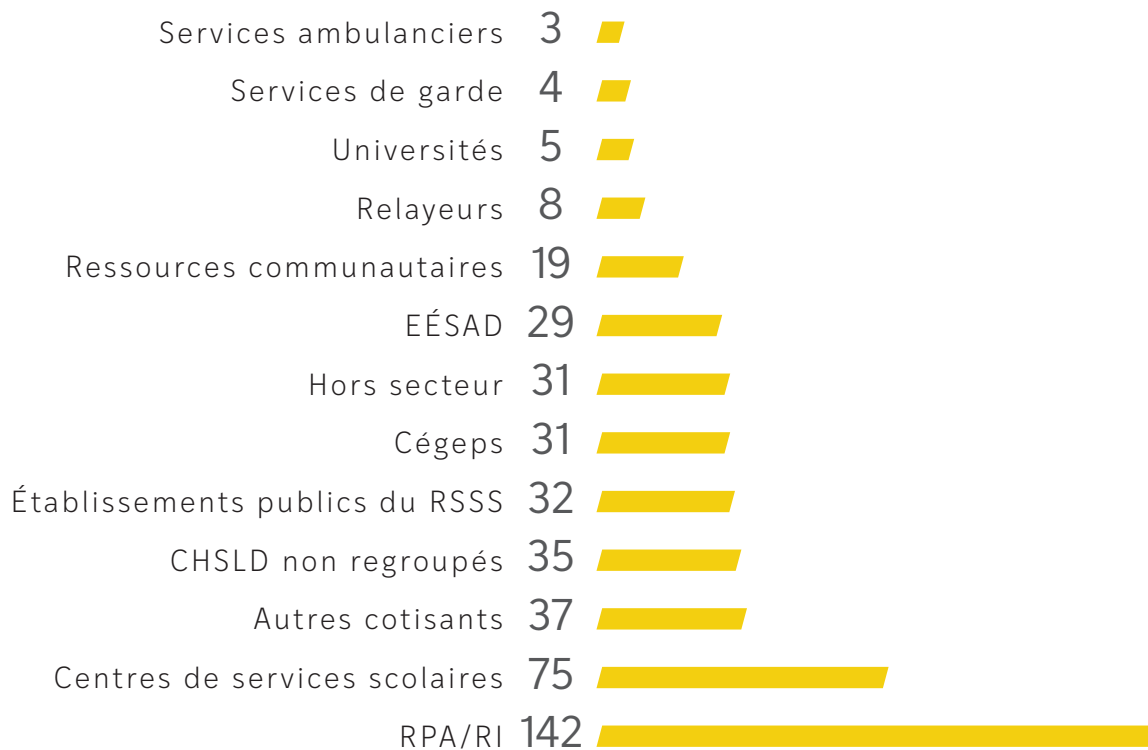
## 200 / VISITES EN ÉTABLISSEMENTS



# 125 / NOUVEAUX MANDATS



# 451 / ÉTABLISSEMENTS AYANT REÇU DU SERVICE-CONSEIL OU DE LA FORMATION LOCALE



# PARTENARIAT

## **ACCPE – Association des cadres des centres de la petite enfance**

→ Kiosque au congrès, rédaction d'un article pour la revue *Furet*

## **ACDQ – Association des chirurgiens-dentistes du Québec**

→ Formation sur la LMRSSST, l'identification des risques, le SIMDUT

## **AIPI – Association des infirmières en prévention des infections**

→ Kiosque aux Journées scientifiques

## **APSAM – Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « affaires municipales »**

→ Co-organisation du colloque post-trauma, coaching pour le développement de leur formation sur la santé psychologique

## **AQCPE – Association québécoise des CPE**

→ Collaboration au projet santé psychologique et RPS, plan des CPE préfabriqués

## **AQPS – Association québécoise des professeures de santé**

→ Kiosque au congrès

## **ARIHQ – Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec**

→ Rédaction de chroniques pour leur revue, conférence à leur colloque et kiosque

## **Autres ASP – Associations sectorielles partiaires**

→ Participation au comité communications Inter-ASP, au comité des DG-ASP, collaboration à la création d'une formation sur les CSS. Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur "Administration provinciale" : collaboration à la révision d'une formation. Auto-prévention : formation sur le bruit

## **CAG – Centre d'acquisition gouvernemental**

→ Expertise sur les équipements pour médicaments dangereux

## **CEPSI – Comité national de l'évolution de la pratique de soins infirmiers**

→ Conférence sur les bonnes pratiques pour concilier protection contre les risques chimiques (chimiothérapie) et contre les risques biologiques

## **CNESST – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail**

→ Soutien à des inspecteurs, discussions entourant les mesures sanitaires COVID-19, LMRSSST, comité paritaire MSSS-ASSTSAS et syndicats, présentation à l'escouade-prévention, grandes rencontres CNESST, transfert de connaissances pour l'animation de groupes de codéveloppement, comité de programmation des Grands RDV CNESST : préparation de la programmation des deux événements annuels et des Grands Prix

## **CQSEPE – Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance**

→ Conférence LMRSSST

## **Croix-Rouge Vaudoise**

→ Transfert des éléments de refonte PDSP

## **CSMO-ESAC – Comité sectoriel de main-d'oeuvre économie sociale et action communautaire**

→ Présentation virtuelle de la LMRSSST

## **CSN – Confédération des syndicats nationaux**

→ Webconférence sur la LMRSSST avec volet prévention de la violence conjugale

## **FIQ – Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec**

→ Conférence au colloque

## **FSSS-CSN – Fédération de la santé et des services sociaux - Confédération des syndicats nationaux**

→ Conférence sur la LMRSSST, formation responsables en services de garde éducatif en milieu familial

## **FTQ-SQEEES – Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec - Syndicat québécois des employées et employés de service**

→ Kiosque au congrès

## **INSPQ – Institut national de santé publique du Québec**

→ Informations sur la LMRSSST et les RPS (dont un questionnaire), comité médicaments aérosols, projet inhalothérapeute, participation aux rencontres de codéveloppement, médicaments dangereux et fiche chimique

## **IRSSST – Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail**

→ N95 : asthme et confort, gants de protection, tournage d'une vidéo sur les TMS liés aux soins, participation à leurs comités thématiques

## **MSI – Méthodes de soins informatisés**

→ Stylos injecteurs

## **MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux**

→ Collaboration avec la FCP (formation continue partagée), LMRSSST, logiciel GES, campagne vaccination grippe, maisons des aînés, rencontre des DRHCAJ et des chefs prévention

## **OHdq – Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**

→ Kiosque au colloque

## **OIIQ – Ordre des infirmières et infirmiers du Québec**

→ Kiosque au colloque

## **OPTMQ – Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec**

→ Conférence au colloque

## **OPQ – Ordre des podiatres du Québec**

→ Conférences au congrès

## **OTIMROEPMQ – Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie**

→ Conférence midi sur les TMS

## **Le Point en santé services sociaux éducation**

→ Kiosque au colloque *Pour le mieux-être des aînés*

## **RQRA – Regroupement québécois des résidences pour aînés**

→ Conférence sur la protection respiratoire

## **RSPSAT – Réseau de santé publique en santé au travail**

→ Rencontre sur les offres de services

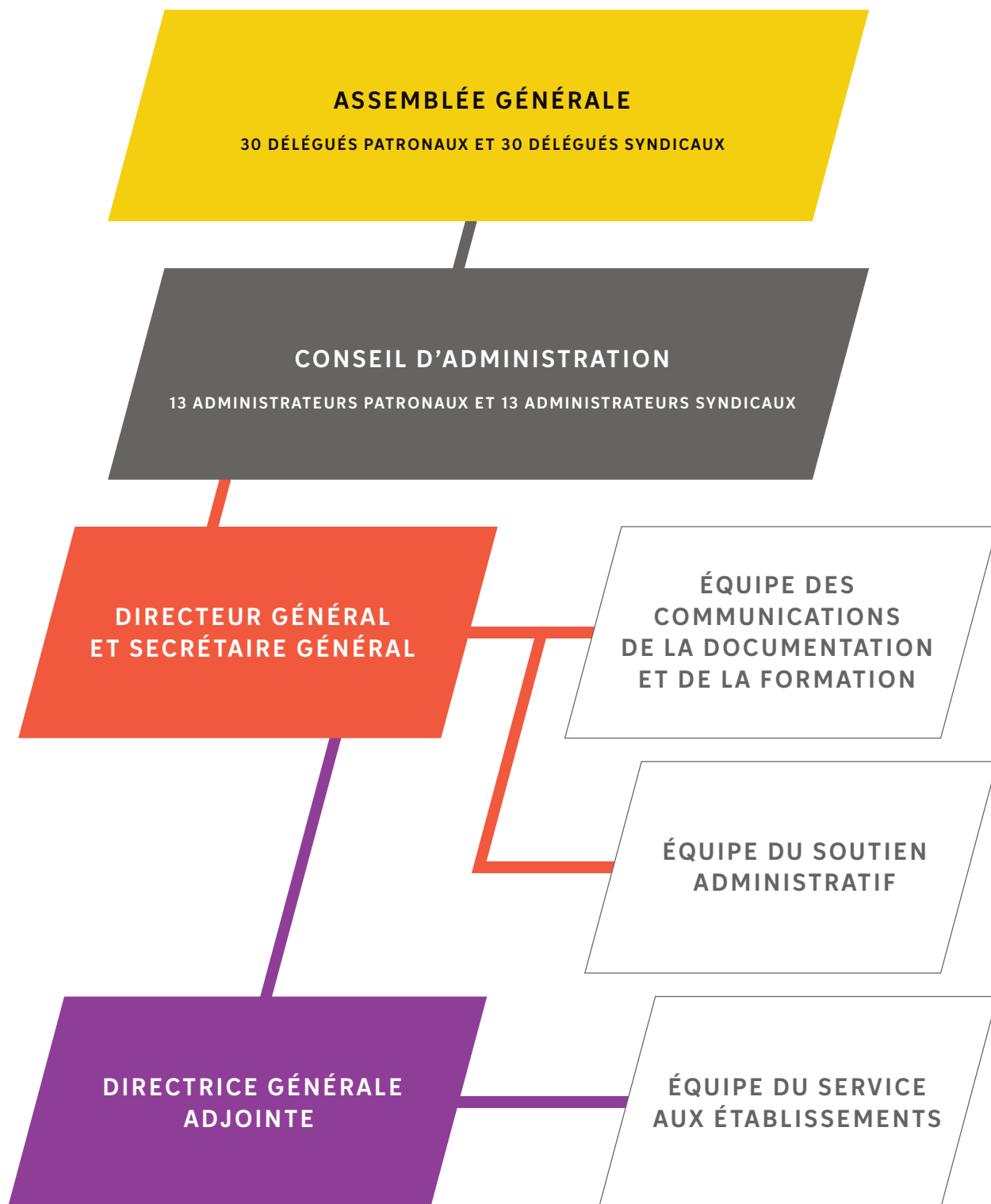
## **RSSS-Mtl- Réseau de la santé et des services sociaux de Montréal**

→ Participation à la communauté de pratique santé psychologique

## **Service régional de fournitures à domicile**

→ Expertise sur les équipements

# EFFECTIFS



DIRECTION



**Nathalie Paré**  
directrice générale  
sortante



**Julie Bleau**  
directrice générale  
par intérim et directrice  
générale adjointe



**Pascal Tanguay**  
directeur général

COMMUNICATIONS,  
DOCUMENTATION  
ET FORMATION



**Philippe Archambault**



**Steve Booth**



**Valérie Eme**



**Sharon Hackett**



**Cindy Myles**

SERVICE AUX  
ÉTABLISSEMENTS



**Julie Bastien**



**Radia Balafrej**



**Sylvie Bédard**



**Éloïse Bergeron**



**Stéphane Bonneville**



**Stéphanie Boucher**



**Annie Boulianne**



**Josianne Brouillard**



**Andrée-Anne Buteau**



**Yves Cormier**



**Julie Décarry-Fiset**



**Jocelyne Dubé**



**Rachel Dupuis**



**Christiane Gambin**



**Daisy Gauthier**



**Marilyne Gilbert**



**Valérie Hensley**



**Lisa Labrecque**



**Josée Lamoureux**



**Dominique Larouche**



**Lucie Legault**



**Maxime Lemay**



**Sylvain LeQuoc**



**Vanessa  
Monterrey Dugré**



**Lydia Pelletier**



**Bibiana Prieto**



**Yves Proulx**



**Philippe Rivard**



**Julie Tétreault**



**Chantal Toupin**



**Josianne Trottier**

SOUTIEN  
ADMINISTRATIF



**Janneth Acosta**



**Carole Bouchard**



**Laurence Caron**



**Nataliëna  
Démosthène**



**Adeline Dequi**



**Andrée Desjardins**

**D** Départ

**R** Retraite



# MEMBRES DE L'ASSTSAS

Les activités de l'ASSTSAS sont gérées par une assemblée générale et un conseil d'administration paritaires. Les associations d'employeurs et les associations syndicales membres sont signataires de l'entente constitutive de l'ASSTSAS.

## ASSOCIATIONS MEMBRES

### ASSOCIATIONS MEMBRES

<b>APTS</b>	Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
<b>AEPC</b>	Association des établissements privés conventionnés
<b>ARIHQ</b>	Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec
<b>AQCPE</b>	Association québécoise des centres de la petite enfance
<b>CSD</b>	Centrale des syndicats démocratiques
<b>CSQ</b>	Centrale des syndicats du Québec
<b>CPNSSS</b>	Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux
<b>CSAQ</b>	Corporation des services d'ambulance du Québec
<b>FSSS-CSN</b>	Fédération de la santé et des services sociaux
<b>FCSDSQ</b>	Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec
<b>FP-CSN</b>	Fédération des professionnelles
<b>FTQ</b>	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
<b>FIQ</b>	Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
<b>RQRA</b>	Regroupement québécois des résidences pour aînés

### RENCONTRES DES COMITÉS

Plusieurs comités se sont réunis au cours de l'année pour superviser les activités de l'ASSTSAS. La direction a assuré le soutien et le suivi de l'ensemble de ces réunions

#### Assemblée générale

1 réunion – adoption du bilan des activités, des états financiers et élection des administrateurs

#### Conseil d'administration

7 réunions – approbation du budget et de la programmation, suivi des indicateurs de la planification stratégique et élaboration d'un nouveau plan directeur

#### Comité exécutif

4 réunions – suivi entre les réunions du conseil d'administration

#### Comité de vérification des finances et d'évaluation des risques

1 réunion – examen des différents rapports financiers, analyse des risques potentiels et des moyens de contrôle

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2022

**Marjolaine Barrette** AQCPE

**Jérôme Bazin** CSQ ••  
Trésorier

**Joël Bélanger** APTS

**Chantale Boivin** CPNSSS

**Hugo Brossoit** AEPC

**Philippe Crevier** FSSS-CSN

**Sophie Cunningham** FTQ

**Brigitte Doyon** FIQ

**Patrice Dulmaine** FIQ

**Steven Fleurent** FSSS-CSN

**Marc Fortin** RQRA

**Jennifer Genest** FTQ ••  
Coprésidente syndicale

**Isabelle Groulx** FIQ •

**Marjorie Guay** FSSS-CSN •

**Judith Huot** FSSS-CSN •

**Mona Landry** CPNSSS •  
Coprésidente patronale

**Patricia Lefebvre** AQCPE •

**Caroline Marquis** APTS

**Mario Morissette** CPNSSS

**Gina Pelletier** CPNSSS •

**Joey-Pierre Savoie-Ouimet** SCFP

**Chantal Schmidt** APTS

**Laurence De la Sablonnière** APTS

**Géraldine Spitz** CPNSSS

**François Tremblay** ARIHQ

**Alain Turgeon** CPNSSS ••

**Isabelle Vigneault** CSAQ

**Claudine Wilson** CPNSSS

• Membre du comité exécutif

•• Membre du comité de vérification des finances et d'évaluation des risques



**Association paritaire pour  
la santé et la sécurité du travail  
du secteur affaires sociales**

7400, boul. des Galeries d'Anjou, bureau 600  
Montréal (Québec) H1M 3M2  
Téléphone : 514 253-6871 ou 1 800 361-4528

**[asstsas.qc.ca](http://asstsas.qc.ca)**